

Créateurs de droits nouveaux



MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES ET SI L'ON CRÉAIT DES DROITS NOUVEAUX ?



Le mécénat de compétences est un outil en phase avec la RSE des entreprises, il répond aussi à une attente des salariés et des jeunes générations.



Des entreprises de la Branche des IEG ont mis en œuvre de manière différente des offres de mécénat de compétences pour un besoin spécifique dans le cadre de partenariat avec des associations ou pour traiter des fins de carrière.



Pourtant, les entreprises ne permettent pas à tous leurs salariés d'accéder à ces dispositifs, alors que l'attente est forte pour de nouvelles formes d'engagement au sein de l'Entreprise.



Revendication **FO Énergie**

Congé mécénat de compétences
d'un an pour tous les salariés

Au sein des IEG, il faut moderniser et dynamiser les parcours professionnels. FO Énergie estime que le mécénat de compétences est un outil qui peut y contribuer.

**Pour FO Énergie, le mécénat de compétences est un droit nouveau
« gagnant/gagnant » pour les personnels et les entreprises.**



Élections professionnelles novembre 2023

